



Stage Haute Performance 1

FORMULE HYBRIDE

Du vendredi 23 mai au vendredi 31 décembre 2025

Conditions d'admissions :	Être entraîneur-chef ou entraîneur adjoint d'une équipe mentionnée ici-bas en 2025-2026 : • M18AAA • LHJAAAQ et LHJMQ • Sport-études féminin/masculin • Collégial féminin D1, Collégial masculin D1 • Universitaire féminin et masculin D1 Être entraîneur-chef d'une équipe des niveaux mentionnée ici-bas en 2025-2026 : • RSEQ M18 D1 • M15AAA-AAA Élite • M17AAA • M18AAA féminin • CSSHL Varsity • Collégial féminin D2, Collégial masculin D2 Recevoir une confirmation écrite de votre organisation que vous serez entraîneur pour une équipe pour la saison 2025-2026 (obligatoire). • Tous les candidats devront avoir une connexion internet stable, une caméra et un microphone pour participer aux discussions et conférences. • Pré-requis du module Respect et sport qui doit être fait en ligne. https://hq.respectgroupinc.com/secure/ N.B. Notez que le nombre de candidatures est limité, dans le cas où nous aurions plus de demandes que de places. Hockey Québec procèdera par priorité d'équipe (entraîneur-chef). N.B.2 Un·e entraîneur·e qui s'inscrirait dans une catégorie dont il n'est pas officiellement entraîneur verra son dossier mis en « échec » jusqu'à ce qu'il·elle rencontre les critères d'admissibilité.
Logistique de stage	Le stage HP1 se déroulera en 6 phases (virtuelle et présentielle) qui s'échelonneront du 23 mai au 31 décembre 2025. PHASE 1 – National Weekend (7 heures) Les entraîneurs devront participer au National Week-End offert par Hockey Canada. Ces formations en ligne et en direct sont complémentaires au HP1 et auront lieu le 23 mai (au soir), 24 mai et 25 mai 2025. PHASE 2 – Formation en présentielle (24 heures) Les entraîneurs sont convoqués sur le Campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2025 pour assister à 10 conférences et 14 ateliers. PHASE 3 – Formation virtuelle (6 heures) Par l'entremise du Laboratoire d'apprentissage de Hockey Canada, les entraîneurs devront compléter des modules de façon autonome et asynchrone. Ces modules leur permettront notamment de compléter ensuite les évaluations du programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

	PHASE 4 – Atelier de groupe (2 heures) Chaque entraîneur sera attiré à un maître de stage qui agira comme accompagnateur au cours de la saison. Chaque accompagnateur aura un groupe de 8 à 10 entraîneurs de même niveau. Chaque groupe se rencontrera virtuellement à une ou deux reprises durant la saison (septembre à décembre) selon la disponibilité du groupe. PHASE 5 – Évaluation écrite Chaque entraîneur devra compléter des cahiers d'évaluation écrite traitant de l'ensemble des sujets qui seront traités durant les différentes phases. PHASE 6 – Évaluation sur le terrain (entraînement et match) Chaque entraîneur devra être évalué en situation de match et en situation d'entraînement.
--	---

<u>Forfait de base obligatoire :</u> Coût d'inscription de base du stage HP1 (6 phases) et forfait repas incluant les diners, soupers et pauses-café lors des 3 jours de stage. (Seulement pour la phase 2)	<u>Jusqu'au 9 mai 2025</u> 875.00\$ (+taxes et services). Le prix inclut 3 diners, 1 souper et 6 pauses-café. <u>À partir du 10 mai 2025</u> 1 000.00\$ (+taxes et services). Le prix inclut 3 diners, 1 souper et 6 pauses-café. N.B. Les candidats auront jusqu'au 19 mai pour payer leur inscription, sans quoi leur dossier sera fermé.
---	--

<u>Forfait hébergement :</u>	Hockey Québec a négocié une entente avec l'hôtel de la région de Trois-Rivières. Il est de la responsabilité de l'entraîneur de réserver sa chambre pour la phase 2. L'information sur l'hôtel et la tarification sera directement acheminée aux entraîneurs inscrits.
--	---

Date d'échéance :	Vous devez faire parvenir par courriel à fbouchard@hockey.qc.ca une lettre de confirmation de votre équipe et une preuve que vous avez fait le module respect et sport <u>avant le 19 avril 2025.</u> N.B. : Advenant le retrait d'un candidat après le 16 mai 2025, 50 % des frais totaux seront conservés. Advenant le retrait d'un candidat après le 23 mai 2025, 100 % des frais totaux d'hébergement et repas seront conservés.
---------------------------------	--

Transport:	Le coût du transport est assumé par le participant.
--------------------------	--

Forfait de base incluant :

- Salle de réunion à l'UQTR
- 4 repas
- 2 pause-café par jour
- Stationnement inclus
- Internet sans fil inclus
- Frais de service inclus
- Frais de documentations, conférences et ateliers
- Frais du processus de certification